

L'ECHO DU LIGNON



BULLETIN MUNICIPAL

JANVIER 2002 N° 2

SOMMAIRE

Mot du Maire	page 1
Comptes-Rendus des réunions du Conseil	
* Réunion du 11 septembre 2001	pages 2, 3 et 4
* Réunion du 24 octobre 2001	pages 5 et 6
* Réunion du 20 décembre 2001	pages 7 et 8
Communauté de Communes de Feurs en Forez	pages 9, 10 et 11
Le SICMMAT	page 12
MÉMENTO PRATIQUE	page 13
PÉTANQUE PONCINOISE	pages 14 et 15
ASSOCIATION CULTURELLE PONCINOISE	page 17
TARENTELLE	page 18
FOOTBALL CLUB DE LA PLAINE	page 19
SOU DE L'ÉCOLE PUBLIQUE DE PONCINS	page 20
TENNIS CLUB PONCINOIS ET BIBLIOTHÈQUE	page 21
NOUVELLES LOCALES	pages 22 et 23
SAVEZ-VOUS QUE ?	page 24
ÉTAT-CIVIL	page 25
CALENDRIER DES MANIFESTATIONS	pages 26 et 27

Photo de couverture : le conseil municipal enfants élu en décembre 2001

Assises au 1^{er} rang de gauche à droite :

Lucie TALICHET 1^{ère} adjointe, Justine PÉNICAUT Maire, Manon VALLET 2^{ème} adjointe, Claire BOULLIER.

Debouts au 2^{ème} rang de gauche à droite :

Alexis DUILLON, Charles CARRIER, Pierre-Baptiste MARCOUX, Olivier CHAUVE, Kévin GRANGE.

LE MOT DU MAIRE

A l'aube de l'année 2002, j'ai le plaisir de vous présenter mes vœux les plus sincères pour vous, vos familles. J'ai une pensée particulière pour ceux qui souffrent physiquement, moralement, pour ceux qui connaissent la solitude, pour ceux qui nous ont quittés dernièrement.

L'année 2001, année de transition sur le plan électoral, l'a été aussi sur le plan des réalisations. Les projets de la commune se poursuivent, que ce soit l'étude du **zonage d'assainissement**, le **diagnostic assainissement**, la **rénovation de l'église** ou encore le **plateau sportif**.

Au plan du personnel, il y a eu un changement au niveau de nos agents d'entretien. En effet **Armand MICHEL**, a été recruté en remplacement de **Marius DUCHÉ**. En votre nom à tous, j'accueille avec plaisir Armand et je lui souhaite de bien s'adapter à ses nouvelles fonctions. Qu'il me soit permis de remercier Marius pour les quelques 9 années où il a travaillé à la Commune. Vous avez été nombreux à apprécier son travail, au travers de sa conscience professionnelle, sa ponctualité, sa disponibilité, sa courtoisie, en un mot son sens du travail bien fait. **Marius je te remercie bien sincèrement pour tout ce que tu as fait pour la commune !**

Au cours du mois de décembre, ont eu lieu les élections au conseil municipal enfants. Je veux remercier les conseillers sortants et féliciter les arrivants avec à leur tête **Mademoiselle le Maire Justine PÉNICAUT**. Ce conseil municipal enfants aura pour objectifs d'apprendre **les règles de vie d'une collectivité**, de réfléchir sur les **projets liés à leur âge**, de **participer** à des projets du conseil municipal adultes. Il s'agit vraiment de les aider à devenir des citoyens responsables !

Je souhaite que certaines valeurs auxquelles nous croyons soient toujours d'actualité :

- respect de **l'autre**, quelqu'il soit,
- respect du **bien d'autrui**, qu'il soit **privé** ou **public**,
- **tolérance** envers ceux qui ne se comportent pas toujours comme nous,

Respectons et faisons respecter notre environnement, humain, naturel pour que notre vie soit le plus agréable possible à PONCINS et ailleurs !

Le Maire

Julien Duché

Département de la Loire

Canton de FEURS

COMMUNE DE

PONCINS

42110

CONSEIL MUNICIPAL

RÉUNION ORDINAIRE du 11 septembre 2001

Le Conseil Municipal, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Julien DUCHÉ, Maire.

Madame Séverine BOUCHET était absente excusée et avait donné pouvoir à Monsieur René REYNAUD.

Le Conseil Municipal :

1° APPROUVE, à l'unanimité, le procès verbal de la réunion du 6 juin 2001

2° PREND CONNAISSANCE :

- du Plan de Prévention des Risques Naturels Prévisibles d'Inondation (PPRNPI), préparée par la Direction Départementale de l'Équipement.
- des nouveaux schémas départementaux d'urbanisme : SCOT, CODRA et PAYS. Les communautés de communes devront décider après consultation des conseils municipaux.

3° EST INFORMÉ :

- du passage aux 35 heures des agents communaux au 1^{er} janvier 2002.
- De la cessation d'activité de Monsieur Jean Marius DUCHÉ au 31 décembre 2001. Un appel de candidature sera lancé très rapidement. Les personnes intéressées devront prendre contact et retirer une fiche de renseignements à la mairie.

4° DECIDE : d'allouer une indemnité de conseil et de confection de budgets à Monsieur le Receveur Municipal.,

5° APPROUVE le projet de rénovation de l'église et CHARGE Monsieur le Maire de solliciter les subventions auprès des différents services de l'Etat et du Conseil Général. L'estimation préalable s'élève à 1 762 242.01 F T.T.C.

6° APPROUVE le virement de crédit pour le programme voirie, à savoir :

- | | |
|---|------------|
| <input type="checkbox"/> Programme école : 79-2315 | - 30 000 F |
| <input type="checkbox"/> Programme voirie : 99-2315 | + 30 000 F |

7° PREND CONNAISSANCE du rapport annuel, présenté par Monsieur le Maire, sur la qualité et le prix du service public d'élimination des déchets pour l'année 2000.

8° DECIDE, par 11 oui et 4 abstentions, de signer la convention avec l'Association Musicale de FEURS et de verser une subvention pour les élèves de la commune (200 F par élève).

9° ACCEPTE l'adhésion de la commune de NERVIEUX au Syndicat Intercommunal du Forez,

10° ACCEPTE le devis de SAUR France, d'un montant de 6 223.84 F T.T.C, concernant un nouveau branchement d'eau au Lignon (débit trop faible dans les douches des vestiaires).

11° DECIDE d'allouer une subvention de 1500 F (1000 F + 500 F de subvention exceptionnelle) à la nouvelle association, ADO'S CLUB et **DESIGNE** Monsieur Jean-Pierre CHEBANCE comme délégué du conseil municipal.

12° PREND CONNAISSANCE :

- de différents courriers du Syndicat Mixte du Bassin Versant du Lignon, de l'Anzon et du Vizézy (Contrat de Rivière) à savoir :
 - compte rendu du Conseil syndical du 12 juin 2001
 - réunion du Comité de rivière le mardi 2 octobre 2001 à la salle communale de PONCINS,
 - lettre de Monsieur De VILLELE demandant au conseil municipal d'élaborer deux projets, l'un pour la mise en valeur du stade du Lignon (53 000 F), l'autre pour aménager la station de relevage de Vizézy (4 400 F). Une subvention de 80 % est allouée à la commune pour ces deux projets.
- Des comptes-rendus des différentes réunions de la communauté de communes de Feurs en Forez.
- Des lettres des maires de NERVIEUX et de FEURS réclamant les frais de scolarité pour deux enfants. Pour l'élève inscrite à FEURS en classe CLIS, cette classe n'existant pas à PONCINS, les frais seront payés par la commune. En ce qui concerne l'élève inscrit à NERVIEUX, le maire de cette commune ne s'étant pas opposé à son inscription au début de sa scolarité, le règlement des frais ne peut être demandé.
- Du compte rendu de la commission culturelle du SICMMAT.
- De l'arrêté de subvention de la Région concernant le schéma d'assainissement d'un montant de 19 209 F.
- Des courriers du Conseil Général concernant la préparation des programmes 2002, à savoir
 - Alimentation en eau potable et Assainissement des communes rurales
 - Voirie communale et rurale.
- Des courriers de Monsieur Jean-Claude FRECON nous informant :
 - du versement d'une subvention de 11 784 F relative au Fonds Départemental de la Taxe Professionnelle réparti entre les communes défavorisées de la Loire,
 - d'une augmentation de la DGF 2000 de 0.88 %.
- Du courrier de Monsieur Gérard TARDY, Maire de LORETTE, et concernant le coût des SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours).

- Du courrier de Monsieur Bertrand NOËL à la recherche d'un emploi d'agent d'entretien.
- De divers courriers syndicaux.
- Des remerciements pour le versement de subvention du CAT "Le Colombier" à BUSSY, de Radio Pythagore et du CFA "Les Mouliniers".
- Du courrier de SIEL nous informant d'un versement de 1 143.96 F pour l'occupation des terrains par France TELECOM.
- Du courrier de la Société C2G S.A. de MONTBRISON qui recherche un local de 400 à 500 m2.
- Du fax de Monsieur Paul BICHON demandant à la commune d'évacuer le tas de graviers entreposé sur sa propriété au carrefour des Dimanches.

13° EST INFORMÉ :

- ❖ De l'avancement du dossier concernant le plateau sportif. Une prochaine réunion avec l'équipement est à fixer rapidement. Les travaux devraient commencer au printemps 2002.
- ❖ De l'échange de terrain entre la commune et Monsieur et Madame PLANTARD ceci afin de faciliter l'accès derrière la salle communale.
- ❖ Du ramassage des objets encombrants le 1^{er} octobre 2001
- ❖ Du ramassage des textiles le samedi 10 novembre 2001
- ❖ Du repas de Noël des Anciens le samedi 15 décembre 2001.

Le conseil municipal prend connaissance des comptes-rendus des différents travaux et des diverses réunions.

14° DATES à RETENIR :

- | | |
|----------------------------|---|
| ⇒ Agrafage bulletin | le mercredi 19 septembre 2001 à 20 h 30 |
| ⇒ Commission fleurissement | le samedi 10 octobre 2001 à 10 h |
| ⇒ Visite de la commune | le samedi 27 octobre 2001 à 9 h |

Pour extrait certifié conforme
A PONCINS, le 12 septembre 2001

Le Maire

J. DUCHÉ

Département de la Loire

Canton de FEURS

COMMUNE DE

PONCINS

42110

CONSEIL MUNICIPAL

RÉUNION ORDINAIRE du 24 octobre 2001

Le Conseil Municipal, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Julien DUCHÉ, Maire.
 Était excusé Monsieur Yann MERIGNEUX qui avait donné pouvoir à Monsieur Julien DUCHÉ.
 Le Conseil Municipal :

1° **APPROUVE**, à l'unanimité, le procès verbal de la réunion du 11 septembre 2001.

2° **ETUDIE et VOTE**, à l'unanimité, divers prix et redevances pour l'année 2002, à savoir :

- **Participation aux frais d'établissement des réseaux assainissement : 305 € (2000.67 F)**
- **Redevance assainissement : 70 € (459.17 F) pour la prime fixe et 0.30 € le m3 (1.97 F) d'eau consommée jusqu'à 70 m3. Au-dessus de ce volume, il ne sera perçu aucune redevance.**
- **Prix de vente des concessions et des travaux au cimetière :**

Concession perpétuelle	305 € le m2 (2000.67 F)
Concession cinquantenaire	77 € le m2 (505.09 F)
Concession trentenaire	61 € le m2 (400.13 F)
Creusement fosse	122 € (800.27 F)
Inhumation	31 € (203.35 F)
Exhumation	46 € (301.74 F)
Nettoyage caveau	70 € (459.17 F)
- **Location de la salle communale :**

Habitants de la commune	122 € (800.27 F)
Extérieurs à la commune	200 € (1311.91 F)
Vin d'honneur (habitants de la commune)	46 € (301.74 F)
Vin d'honneur (extérieurs à la commune)	61 € (400.13 F)
Réunion professionnelle	77 € (505.09 F)
Ventes promotionnelles	200 € (1311.91F)
- **Droits de place pour la Fête Patronale :**

Emplacement de 0 à 10 ml	39 € (255.82 F)
Emplacement de 10 à 15 ml	54 € (354.22 F)
Emplacement de plus de 15 ml	70 € (459.17F)

3° **ACCEPTE** le devis de l'entreprise DESAUTEL pour le remplacement de deux extincteurs ayant plus de 10 ans (un à la salle communale et un à l'école). Le devis s'élève à 1 980 F H.T.

4° **RENOUVELLE** les baux pour les locations de terrains communaux à la Croix Bardou et au Champ de Foire, à M Robert CHARRASSIN ;

5° **DECIDE** de participer au Fonds de Solidarité pour le Logement (1 F par habitant soit 766 F),

6° **ACCEPTE** de prendre en charge les 670 F (O.M. 2000), taxe irrécouvrable auprès de Mme Christine VALLA,

7° PREND CONNAISSANCE de différents courriers :

- M et Mme JEANSON à Rampeau qui remercient pour le "comblement" des trous sur le chemin conduisant à leur propriété,
- L'Association AUTREMENT DIT qui utilisera la salle des Loisirs des derniers jeudis ce chaque mois (de septembre à janvier) pour des journées de formation,
- Mme CUZIN-JAHARD, restauratrice d'objets d'art, qui doit s'installer sur la commune et qui souhaite connaître les aides auxquelles elle peut prétendre pour exercer son activité. Ce courrier a été transmis à Mademoiselle Fabienne CAZAGOU, Chargé de mission au sein de la Communauté de Communes,
- Melle Laëtitia GAWRON qui recherche un emploi,
- M et Mme Marcel BLANCHON souhaitant l'arasement d'un talus afin d'améliorer la visibilité au carrefour près de la ferme PEPIN. Les travaux ont été réalisés par la DDE avec l'accord de M Bernard PEPIN,
- M Philippe THIVOLET réclamant l'égavage d'une haie afin d'améliorer la visibilité sur le pont situé près de la ferme TRANCHAND. Les travaux seront réalisés rapidement.
- M Philippe THIVOLET concernant le bruit occasionné par le ramassage du tri sélectif.
- M et Mme SCHILLER relatif aux aboiements des chiens de M et Mme SOULIÉ (perturbations sonores devenant insupportables),
- M CHAVAND constatant les travaux réalisés par M ROLAND (fossés sur le chemin rural allant à MONTVERDUN),

8° EST INFORMÉ :

- du courrier de M Jean-Claude FRECON, Sénateur et Conseiller Général, nous informant :
 - de l'augmentation de la DGF et de la dotation de l'état pour 2002,
 - de la réunion d'information avec M CLÉMENT, Président du Conseil Général, le 2 novembre 2001, à ESSERTINES.
- du montant de la subvention de l'Agence de l'Eau qui s'élève à 61 900 F (soit 9 436.59 Euros) pour l'étude de zonage d'assainissement et enquête publique.
- Du courrier de SCIE concernant les illuminations de fin d'années et pour lesquelles une subvention peut être allouée.
- Des résultats du concours du fleurissement SICMMAT et communal.
- Des remerciements du Club de Pêche Sportive Forez Velay et du club handisport forézien
- De la liste des Poncinois inscrits à l'école de musique de FEURS
- De la demande de subvention de CEDO et de l'AFM. Le Conseil Municipal ne donne pas suite.
- De l'invitation de EXPERT - Jean Guy SABY les 26 et 27 octobre 2001, journées découvertes.
- Du compte-rendu de la réunion du contrat de rivière du 24 juillet
- De l'avancement des travaux concernant la sécurité de différents carrefours (Bruliolles, Chemin de la Roche, Rampeau, Goincet)
- De l'embauche d'un agent communal au 01/01/2002 pour le remplacement de M Marius DUCHÉ. Les fiches de candidature sont à retirer en mairie et à rapporter avant le 15 novembre 2001.

9° PREND CONNAISSANCE des différents comptes-rendus de divers travaux et de diverses réunions.

DATES à RETENIR :

Informations sur l'Euro : mercredi 7 novembre de 20 h 30 à 22 h et jeudi 8 novembre de 15 h à 17 h

- Mardi 13 novembre 2001 à 20 h 30 - Préparation de NOËL
- Lundi 26 novembre 2001 à 20 h 30 - Présidents d'Associations
- Mardi 27 novembre 2001 à 20 h 30 - Etude des candidatures pour l'emploi d'agent d'entretien.

Pour extrait certifié conforme
A PONCINS, le 25 octobre 2001

Le Maire
J. Duché